

Image not found or type unknown



Suspension des droits à la caf

Par **Chrichri1807**, le **26/02/2019** à **14:15**

Bonjour , je suis une jeune femme sans papiers venant de me pacsé avec mon compagnon. Compte tenu de ce changement de situation mon compagnon l'a fait savoir à la caf qui vient de suspendre et ses allocations et sa prime d'activité en lui envoyant un mail dans lequel il lui est signifié qu'il n'a droit à rien. Est-ce normal?